

Contenu de la formation

1. MAÎTRISE DES ATTRIBUTIONS DU CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Connaître les textes réglementaires et le contexte général
- Comprendre les rôles, les missions et les moyens des membres du CSE : réunions, registres, expertises...
- Appréhender les principes du dialogue social dans une démarche de co-construction

2. INSTAURER ET ANIMER LA COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (C2SCT)

- Identifier les facteurs de réussite, répartir les missions et définir son fonctionnement
- Connaître les moyens spécifiques des membres de la C2SCT
- Être force de proposition lors des consultations, notamment dans le cadre du programme annuel de prévention des risques professionnels (PAPRI Pact) et de la Qualité de Vie au Travail (QVT)

3. PROMOUVOIR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- S'approprier les notions d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Maîtriser le vocabulaire de la prévention : danger, risque, moyens de prévention
- Analyser, évaluer et hiérarchiser les risques (Principes généraux de prévention, Document Unique, ...)
- Prendre conscience des responsabilités civiles et pénales, les conséquences de la désignation de pouvoir
- Identifier les différents acteurs internes et externes (médecine du travail, inspection du travail, Carsat...), leurs missions

4. ANALYSER ET PRÉVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES - Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage

- Définitions accident du travail, de trajet, maladies professionnelles et jurisprudences
- Utiliser des indicateurs : TF, TG, presque accidents
- Effectuer les visites de site en commission
- Analyse des accidents du travail via la méthode de l'arbre des causes
- Détermination des solutions de prévention, choix des critères

CENTRES DE FORMATION

Désertines, Thiers, Cournon

DURÉE DE LA FORMATION

5 jours / 35 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

NOS ATOUTS

- + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
- 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
- Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
- + de 500 entreprises parentaires

Prérequis de la formation

Membre mandaté et/ou renouvellement mais n'ayant jamais suivi de formation

Les objectifs

Être capable de :

- Maîtrise des attributions du CSE en matière de santé et sécurité au travail
- Instaurer et animer la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (C2SCT)
- Promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Analyser et prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles

Durée de la formation

5 jours 35 heures

Contact

Centre de Clermont :
7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 69 41 11

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines
04 70 28 23 12

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Centre de Thiers :
ZA de Matussière, 28 rue du Forez 63300 Thiers
04 73 51 04 03

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Apports méthodologiques, Jeux de rôle, Réflexions et échanges à partir de questions des participants
Etudes de cas concrets Illustrations par des exemples
Mises en situations sur la base des apports d'expériences réelles des participants
Vidéos

Modalité d'évaluation

Évaluation continue tout au long du stage et contrôle de connaissance.

Modalités d'accès

Entrée / sortie permanente. Prendre contact avec le centre pour l'inscription. Accès sous 1 mois variable selon les disponibilités et sous réserve du nombre de place.

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Tarifs

1990€ HT par personne